



## Partie 2 > L'activité

### Japon

Par l'intermédiaire du Japan Copyright Office (JCO), organisme public chargé de la protection des droits d'auteur au Japon, les autorités japonaises ont invité l'Hadopi à participer à un séminaire en mars 2013. Ce dernier était consacré à la lutte contre le piratage au Japon mais également dans d'autres pays d'Asie. Il a réuni les responsables des politiques publiques de différents pays asiatiques ainsi que d'autres organisations, comme l'Hadopi, visant à apporter un éclairage complémentaire en matière de protection du droit d'auteur sur Internet.

### Corée du Sud

La conférence « Stop Piracy » organisée par la Korea Copyright Commission s'est déroulée le mercredi 19 juin à Séoul devant un public (environ 250 personnes) composé d'ayants droit, de professionnels du secteur et d'un grand nombre d'étudiants.

L'Hadopi intervenait notamment aux côtés de la KCC et ces deux organismes publics ont souligné avec une assez forte convergence de vues la nécessité de veiller au respect des données personnelles, de rechercher l'équilibre entre la protection des droits des ayants droit et ceux des utilisateurs, et ont insisté sur le rôle des pouvoirs publics pour accompagner et soutenir mais aussi encadrer la lutte contre la contrefaçon sur Internet.

#### • Les rencontres internationales

Différentes organisations étrangères ont par ailleurs sollicité l'Hadopi pour participer à des rencontres ou sommets internationaux consacrés au droit d'auteur.

Lors des Music Business Research Days, organisés par différents instituts culturels et universités autrichiens à Vienne, l'Hadopi était invitée à présenter le dispositif de réponse graduée à un public de chercheurs, universitaires et professionnels du commerce de la musique.

À Athènes, la Présidente de l'Hadopi a participé à la conférence internationale « Politiques nationales et respect du droit d'auteur sur Internet » co-organisée par le ministère grec de l'éducation et de la culture et l'organisation grecque du droit d'auteur. En présence d'autres acteurs étrangers, cet événement a été l'occasion de présenter les retours d'expérience des différentes politiques nationales de protection du droit d'auteur sur Internet.

Enfin, la GRUR (Association allemande de protection de la propriété intellectuelle) a convié l'Hadopi à sa première table ronde organisée à Bruxelles en mars 2013 pour discuter des enjeux numériques au niveau européen. À la suite de la clôture de la consultation par la Commission Européenne, les participants ont notamment évoqué les questions de la responsabilité des hébergeurs et des législations existantes.